



Open Season pour une Infrastructure de transport de CO₂ dans le Grand Ouest

11 Mars 2024



Open Season pour la réalisation d'une infrastructure de transport de CO₂ dans la région Grand Ouest

Mémoire d'information

Disclaimer (Avertissement)

Ce document (le « **Mémoire d'information GOCO2** ») présente certaines informations concernant le transport de dioxyde de carbone (CO₂) dans le contexte de développement de chaînes de captage, stockage ou valorisation de CO₂ dans la région Grand Ouest qui sont considérées comme des solutions pour atteindre les objectifs de décarbonation. Les informations contenues dans ce document reflètent le point de vue de GRTgaz S.A. à ce stade et sont rendues publiques à titre d'information uniquement et sans aucun engagement de la part de GRTgaz S.A., et ne doivent pas être considérées comme donnant lieu à une quelconque relation contractuelle entre GRTgaz S.A. et toute partie intéressée.

Contexte

La France et l'Europe font preuve d'une forte dynamique autour de la structuration de projets CCUS (Capture de CO₂ Utilisation et Séquestration), et notamment via le shipping de CO₂. Un des projets majeurs de la stratégie de décarbonation de l'Ouest de la France est donc le **projet GOCO2**, qui vise à capter le CO₂ des sites industriels et à l'acheminer jusqu'au terminal d'export maritime de Montoir-de-Bretagne à destination de zones de stockage géologique ou bien à le valoriser.

La vision à l'horizon 2030 pour le projet GOCO2 est ambitieuse, avec une capacité de transport estimée à 2,6 millions de tonnes de CO₂ par an. Cette initiative représente une contribution significative à la réduction des émissions industrielles, soulignant l'engagement ferme envers les objectifs de décarbonation de la région. L'aspiration à l'expansion du projet est également présente, avec une projection visant à transporter et exporter jusqu'à 4 millions de tonnes de CO₂ par an d'ici 2050, soit plus de 75% des émissions industrielles du Grand-Ouest de la France.

En outre, à la suite de l'appel à projets ZIBAC de l'ADEME, le gouvernement a retenu le projet. Ce soutien financier de l'Etat aux ambitions du territoire doit en particulier contribuer à accélérer le déploiement des technologies, infrastructures et réseaux CO₂, sans compter le statut d'intérêt communautaire du projet (PSCI).

Cette démarche collective et mutualisée de développement d'infrastructure de transport CO₂ vient compléter, selon le même processus, le projet de développement d'un réseau hydrogène initié par GRTgaz sur le bassin de Nantes/Saint-Nazaire. Le réseau planifié aura vocation à être étendu pour connecter d'autres émetteurs et consommateurs au pôle d'activité CO₂ ainsi constitué. Il contribuera ainsi à l'attractivité et au dynamisme du bassin en lien avec les régions limitrophes, Bretagne et Nouvelle Aquitaine, en lui apportant les infrastructures essentielles aux projets de décarbonation industriels sur une grande zone géographique, impliquant 8 millions d'habitants et 450 000 emplois.

Lancement d'une Open Season

En conséquence, GRTgaz lance un appel au marché, autrement appelé *Open Season*, visant à confirmer l'intérêt économique pour une infrastructure de transport de CO₂ par canalisations.

Cette Open Season est un appel à intérêt transparent et non-discriminatoire, ouvert à l'ensemble des acteurs souhaitant participer.

Étapes de l'Open Season

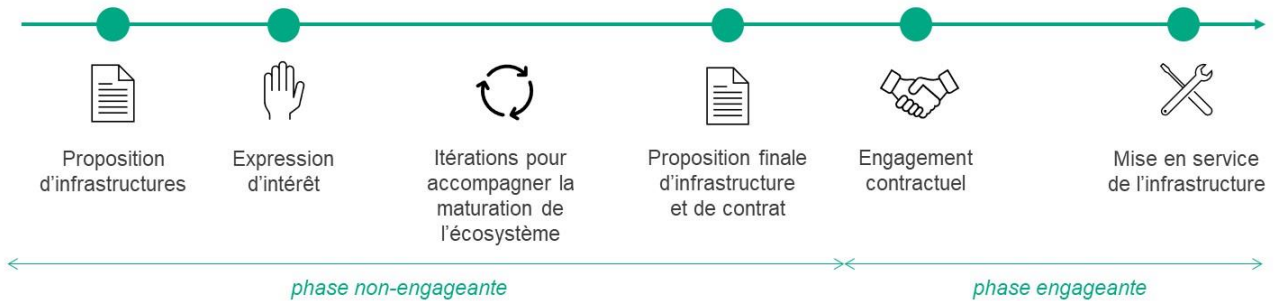
L'Open Season sera menée en deux temps :

- une phase non engageante permettant de qualifier les besoins et d'identifier l'infrastructure adaptée (dimensionnement, tracé, conditions opératoires, ...),

- et une phase engageante avec une logique itérative et progressive de validation de l'investissement, aboutissant à la signature de contrats.

Les grandes étapes de l'Open Season seront schématiquement les suivantes :

Principales phases de l'open-season



Principales phases de l'Open Season

Au cours de la première phase non engageante, les acteurs sont invités à **exprimer leur intérêt** sur la base des éléments communiqués dans le présent « **Mémoire d'information GOCO2** », complété de la « **Proposition d'infrastructure GOCO2** » et de la « **Proposition de Spécifications CO2** », disponibles au lien suivant : <https://www.grtgaz.com/notre-transition-energetique/transport-co2/ami-goco2>

Cette première phase est non-engageante, au sens où elle n'engage ni GRTgaz à mettre en œuvre le projet d'infrastructure proposée (notamment si les conditions économiques ne sont pas réunies), ni les acteurs qui répondent à l'Open Season à utiliser le réseau de transport CO₂.

Lors de cette phase, il sera demandé aux acteurs une première estimation de leurs besoins de transport (volumes pour injection dans le réseau, volumes livrés en vue de valoriser le CO₂, volumes livrés en vue d'être stockés). La confidentialité des informations échangées sera garantie par la signature d'un NDA.

En cas d'expression d'intérêt suffisant, et à la suite de la collecte des besoins issus de cette première phase, GRTgaz réalisera une **étude de faisabilité** qui permettra d'établir le dimensionnement de l'infrastructure et une première évaluation du coût de celle-ci. Un contrat **d'expression d'intérêt** sera signé, qui permettra de garantir la confidentialité des données échangées et précisera les engagements contractuels et financiers réciproques des parties pour la réalisation des études préliminaires de design de l'infrastructure.

Cette phase non-engageante pourra nécessiter des **itérations**, en fonction de la maturité des projets de captage, stockage et valorisation du CO₂ : des échanges bilatéraux ou en groupe avec les participants à cette phase auront lieu pour affiner progressivement le design de l'infrastructure et proposer un modèle économique et contractuel associé au service de transport.

Si cette phase non engageante confirme l'intérêt du marché, GRTgaz définira les conditions d'accès aux ouvrages et les conditions de décision pour la réalisation de l'ouvrage, en concertation avec les acteurs intéressés, afin de lancer la phase engageante. Le schéma de cette phase engageante sera défini en fonction des résultats de la première phase. C'est cette phase engageante qui pourra déclencher la réalisation de l'infrastructure.

Le calendrier de mise en œuvre des différentes étapes dépendra de la vitesse de maturation des projets des différents acteurs de l'écosystème CCUS et de la capacité des porteurs de projet à s'engager contractuellement.

Proposition de principes d'accès à l'infrastructure

GRTgaz propose de développer, d'investir, de construire et exploiter une infrastructure « ouverte » de transport de CO₂ par canalisation telle que proposée dans le document « **Proposition d'infrastructure GOCO2** », avec un accès transparent et non-discriminatoire à l'infrastructure.

Principe de séparation d'activité

En premier lieu, GRTgaz appliquera un principe de séparation d'activité entre activité de captage et purification des émissions de CO₂, usage (valorisation du CO₂), stockage et transport de CO₂, en étant positionné exclusivement sur les activités de transport de CO₂. Ce principe de séparation est clé pour garantir un positionnement neutre d'opérateur de réseaux, vis-à-vis des autres acteurs de la chaîne CO₂ (émetteurs, stockages et points d'export de CO₂ vers ces stockages, sites de valorisation de CO₂ ...).

Accès des tiers au réseau non-discriminatoire

En s'appuyant sur ce positionnement exclusif sur le maillon « transport » de la chaîne de valeur, GRTgaz garantira un accès des tiers au réseau non-discriminatoire, qui est un principe important dans un marché naissant pour favoriser son développement.

Accès des tiers transparent

De la même manière, GRTgaz garantira un accès des tiers transparent avec des règles de participation à l'Open Season et des règles d'accès à l'infrastructure claires et publiées.

Proposition de principes contractuels et tarifaires

En ce qui concerne le modèle commercial et tarifaire qui sera mis en place en cas de confirmation de l'intérêt économique de l'infrastructure proposée, GRTgaz adoptera une approche pragmatique et agile, liée au contexte spécifique du développement des chaînes de captage stockage et valorisation du CO₂.

Les conditions contractuelles et tarifaires seront précisées dans les prochaines étapes de l'Open Season, en amont du lancement de la phase engageante, en se basant sur des échanges itératifs avec les participants à l'Open Season.

Proposition d'infrastructure de transport

La proposition est disponible dans le document « **Proposition d'infrastructure GOCO2** », disponible en téléchargement au lien suivant :

<https://www.grtgaz.com/sites/default/files/2024-03/Proposition-infrastructure-goco2.pdf>

Proposition de spécifications CO2

La proposition, qui constitue une base de discussion entre les différentes parties prenantes, est disponible dans le document « **Proposition de Spécifications CO2** » disponible en téléchargement au lien suivant :

<https://www.grtgaz.com/sites/default/files/2024-03/Proposition-specifications-goco2.pdf>

Informations pratiques pour répondre à la phase d'expression d'intérêt

Tous les acteurs intéressés à se raccorder à cette future infrastructure, en tant qu'émetteur captant du CO₂, ou consommateur de CO₂ (site de valorisation), ou terminal d'export de CO₂ vers des stockages, sont invités à exprimer leur intérêt en répondant à la première phase d'expression d'intérêt de l'Open Season, quels qu'ils soient.

Pour y répondre, les acteurs intéressés sont invités à compléter le formulaire d'expression d'intérêt, au lien suivant :

<https://www.grtgaz.com/formulaire-ami-goco2>

Dans ce formulaire, les acteurs intéressés devront spécifier certaines informations relatives à leur projet de captage de CO₂, de valorisation de CO₂ ou de terminal d'export vers des stockages de CO₂.

Cette phase d'expression d'intérêt est ouverte à compter du **11 mars 2024** et sera clôturée le **11 avril 2024**.